

L'esthétique

Il est difficile de commencer par l'esthétique elle-même, avant d'en aborder les principales notions. En même temps, il y aurait quelque chose d'absurde à terminer des *Éléments d'esthétique* par une définition après-coup de leur discipline, quand tout par ailleurs la supposerait déjà connue. En termes de méthode, il n'y a donc pas d'autre chemin, même s'il est un peu artificiel, que de commencer par un essai de définition de l'esthétique. Le lecteur trouvera dans ces premières pages de nombreuses approches qui seront reprises et approfondies dans les pages qui suivent.

L'esthétique est une discipline relativement récente (on peut dater le mot du milieu du XVIII^e siècle), et à la fois très ancienne (les premiers philosophes grecs du V^e siècle avant J.-C. s'interrogeaient déjà sur le beau). Parler de l'« esthétique de Platon », par exemple, c'est faire un

bel anachronisme, et en même temps ce n'est pas faux. Il suffit de ne pas confondre *naissance* et *nomination*. La naissance de l'esthétique comme réflexion philosophique au sens large est en effet contemporaine de la naissance de la philosophie occidentale en général, ce qui est somme toute logique. En revanche, la nomination d'une branche spécifique de la philosophie comme discipline autonome ne date effectivement que de 1750, avec l'*Esthétique* de Baumgarten. Plus encore que le terme d'ailleurs, c'est l'institution qui est une invention récente : la première revue scientifique d'esthétique ne paraît en Allemagne qu'en 1904, tandis que la première chaire d'esthétique en France n'apparaît à la Sorbonne qu'en 1921... Ainsi donc, quelle est l'origine du mot « esthétique » ? Quelle est sa signification ? Quelles différences, notamment, entre l'esthétique, la théorie du beau et la philosophie de l'art ? Quelles autres différences, à un autre niveau, entre l'esthétique, la critique d'art et l'histoire de l'art ?

1.1. Ce qu'elle signifie

Lors d'un dîner en ville, une collègue et néanmoins amie « esthéticienne » (c'est-à-dire enseignant l'esthétique) s'était retrouvée, par hasard, placée à table aux côtés d'une « esthéticienne » (c'est-à-dire pratiquant des soins esthétiques). Une fois le premier moment de surprise passé, il faut bien reconnaître qu'elles n'avaient plus grand chose à se dire... Faut-il donc le préciser ? L'esthétique dont il est question ici relève de la philosophie, et non

de la coiffure ou de la chirurgie. En même temps, ces disciplines ont bien une origine linguistique commune, celle de la sensibilité et de la beauté (exactement comme le *cosmos* grec, signifiant le bel univers ordonné, a pu donner en français deux adjectifs à la fois, « cosmique » et « cosmétique »). Soient donc pour commencer trois sens possibles du mot esthétique : science du sensible, théorie du beau, philosophie de l'art.

1.1.1. Science du sensible

S'il est vrai que tout commence avec l'étymologie, alors celle du mot « esthétique » est particulièrement intéressante. Du grec *aisthēsis* (sensation, sentiment, sensibilité), *aisthēton* (sensible), et plus précisément de l'adjectif *aisthētikos* (« qui peut être perçu par les sens »), l'origine linguistique met d'emblée l'accent sur le sensible. C'est ce qui explique, par exemple, qu'on puisse encore trouver en 1781, au début de la *Critique de la raison pure* de Kant, le titre d'« Esthétique transcendantale » attribué à une théorie de l'espace et du temps comme formes *a priori* de la sensibilité (à noter qu'il n'est absolument pas question ici ni d'art, ni de beauté). Cela étant, le mot ne vient pas de Kant, mais d'un autre philosophe allemand de la première moitié du XVIII^e siècle, Baumgarten (1714-1762). Kant disait d'ailleurs de lui qu'il était « excellent analyste », et n'hésitait pas à se servir de son manuel de métaphysique. Si l'on veut donc mettre une date précise de naissance à ce qui apparaît alors comme un néologisme, on parle souvent de 1750, qui est la date de publication de

la première *Aesthetica* en latin. Mais en réalité, il faudrait encore remonter à un ouvrage antérieur de Baumgarten, publié en 1735, et intitulé *Méditations philosophiques sur quelques sujets se rapportant à l'essence du poème*. Voici ce qu'on peut y lire aux deux avant-derniers paragraphes :

« Nous ne doutons nullement qu'il puisse y avoir une science qui dirige la faculté de connaissance inférieure, ou encore une science du monde sensible de la connaissance d'un objet.

La définition étant donnée, on peut facilement découvrir le terme ainsi défini. [...] Les *noëta* [choses intelligibles] doivent donc être connus au moyen de la faculté de connaissance supérieure, et sont l'objet de la Logique ; les *aisthèta* [choses sensibles] sont l'objet de l'épistèmè *aisthètikè*, ou encore de l'esthétique¹. »

On aura remarqué la progression du raisonnement : à chose nouvelle, mot nouveau. Baumgarten estime disposer d'une pensée nouvelle (la science du sensible, elle-même héritée de Leibniz et de Wolff), il faut donc inventer, comme un médecin le ferait aujourd'hui pour une maladie inconnue, un néologisme à partir du grec. D'où ce véritable acte de naissance — ou plutôt de nomination — de l'esthétique à partir des choses sensibles (*aisthèta*). Mais cette première définition est volontairement large, trop large peut-être, et l'ambiguïté demeure. « D'emblée, l'esthétique est marquée d'équivoques : est-ce la *science de la connaissance sensible* (gnoséologie inférieure,

1. A.G. Baumgarten, *Méditations philosophiques*, § CXV-CXVI, in *Esthétique*, trad. J.-Y. Pranchère, L'Herne, 1988, p. 75-76.

domaine des représentations claires, mais non distinctes), la *science du beau* (callistique) ou la *science de l'art* ? Baumgarten définit le point de jonction entre les deux premières sciences de la façon suivante : la fin de l'esthétique étant la perfection de la connaissance sensible, et la perfection de la connaissance sensible n'étant autre que le beau, il s'ensuit que le sensible par excellence, le sensible le plus "clair" comme le mieux pénétrable par l'esprit, est le beau¹ ». Quant à la troisième voie, il est vrai que Baumgarten peut aussi définir l'esthétique comme « théorie des arts libéraux », dès le premier paragraphe de l'*Esthétique* : « L'esthétique (ou théorie des arts libéraux, gnoséologie inférieure, art de la beauté du penser, art de l'analogon de la raison) est la science de la connaissance sensible² ». À partir de cette origine pour le moins vaste, pour ne pas dire confuse — mais qui a le mérite de poser à la philosophie la question de ce qui n'est pas elle, et qui depuis Platon lui échappe —, l'esthétique va progressivement se spécifier, se spécialiser. Ne pouvant assumer la totalité d'une science du sensible, elle va s'orienter vers telle ou telle direction proposée par Baumgarten : d'abord vers le beau avec Kant, ensuite vers l'art avec Hegel.

-
1. B. Saint Girons, « L'esthétique : problèmes de définition », *L'esthétique naît-elle au XVIII^e siècle ?*, dir. S. Trottein, PUF, 2000, p. 83.
 2. A.G. Baumgarten, *Esthétique*, § 1, *op. cit.*, p. 121.

1.1.2. Théorie du beau

Ce n'est pas le lieu ici de résumer en quelques lignes la *Critique de la faculté de juger* (1790) de Kant (1724-1804), que l'on retrouvera plus loin dans le chapitre consacré au jugement (cf. 6.2). En revanche, c'est le moment de préciser quelque chose d'important, et qu'on oublie trop souvent : au sens strict, Kant ne pense pas l'art, mais le beau. Ou plus exactement : le beau naturel et le beau artistique. Ou plus exactement encore : la faculté de juger le beau naturel et artistique. Autrement dit, la question que pose Kant n'est pas celle, objective, des canons de la beauté, mais celle, subjective, du jugement de goût sur le beau. La perspective kantienne — ce qu'on appelé depuis la première *Critique* sa « révolution copernicienne » — consiste en effet à déplacer l'accent philosophique de l'objet vers le sujet. C'est le sujet qui juge, et c'est à partir de ce jugement subjectif, tendant-vers ou prétendant-à l'universalité, que le beau se construit. La problématique centrale de sa théorie du beau n'est donc pas : qu'est-ce qui est beau, ou qu'est-ce qui ne l'est pas ?, mais bien : que se passe-t-il quand je dis de quelque chose : « c'est beau » ? Quels sont les tenants et les aboutissants d'un tel jugement ? Pour bien cerner une notion, mieux vaut toujours la distinguer de notions proches et connexes plutôt que de l'opposer à son contraire trivial. Ainsi ne comprendra-t-on vraiment la notion de beau qu'en la faisant fonctionner contre l'agréable et le bien, et non en l'opposant systématiquement au laid :

« L'agréable, le beau et le bien désignent trois relations différentes des représentations au sentiment de plaisir et de déplaisir, par rapport auquel nous distinguons les uns des autres les objets ou les modes de représentation. De même, les expressions adéquates à chacun, dont on se sert pour désigner leurs agréments respectifs, ne sont pas les mêmes. On appelle agréable à quelqu'un ce qui lui fait plaisir ; beau, ce qui lui plaît seulement ; bon, ce qui est estimé, approuvé par lui, c'est-à-dire ce à quoi il attribue une valeur objective. [...] On peut dire que, parmi ces trois sortes de satisfaction, celle du goût pour le beau est la seule et unique qui soit une satisfaction désintéressée et libre ; car aucun intérêt, ni l'intérêt des sens ni l'intérêt de la raison, n'oblige à donner son approbation¹. »

La tripartition mise en place par Kant permet ainsi de pratiquer des distinctions fines. L'agréable fait plaisir, dans l'intérêt des sens, et renvoie à ce que Kant nomme la simple *inclination*. À l'autre extrémité, le bien ou le bon est estimé comme tel, dans l'intérêt de la raison, et renvoie à une forme de *respect* moral. Entre les deux, et par comparaison, seul le beau suscite un jugement de l'ordre de la *faveur*, faveur que chaque sujet est libre de donner ou non à l'objet contemplé. Rien ni personne ne me forcera jamais à trouver quelque chose beau, tandis que je suis d'une certaine manière prisonnier de mes sens comme je suis l'obligé de ma raison. La faveur est la seule satisfaction libre et désintéressée, de même que le jugement de goût est le seul à être purement

1. E. Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 5, éd. F. Alquié, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1985, p. 137.

contemplatif. Ce que dit Kant n'est pas banal : le beau n'est pas l'agréable, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un autre type de satisfaction (et c'est somme toute bien vrai) ; le beau n'est pas le bon, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un autre mode de représentation (le jugement de goût n'est pas un jugement de connaissance). On voit donc, sans entrer davantage pour l'instant dans le cœur du système, que la réflexion esthétique de la troisième *Critique* s'applique avant tout à définir le jugement de goût subjectif portant sur le beau, naturel comme artistique. Tout le problème étant alors pour Kant, comme on le verra, de passer de la subjectivité radicale de ce jugement à une forme d'objectivité qui ne soit pas celle de la raison, autrement dit à une prétention à l'universalité qui puisse reposer sur un véritable « sens commun » (où l'on retrouve d'ailleurs l'étymologie d'esthétique).

1.1.3. Philosophie de l'art

En passant de Baumgarten à Kant, puis de Kant à Hegel (1770-1831), et en simplifiant beaucoup, on pourrait dire que l'esthétique se réduit comme peau de chagrin... Non pas en quantité, certes, car il est difficile d'égaliser les quelque mille cinq cents pages de l'*Esthétique* de Hegel, mais du moins en variété : il n'est plus désormais question que de philosophie de l'art et d'une certaine histoire philosophique de l'art. C'est d'ailleurs encore aujourd'hui le sens le plus courant quand on parle d'esthétique (même si, logiquement, le champ de l'esthétique déborde celui de la philosophie de l'art). La